

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DAC 664 - DGRI Subvention (7.000 euros) à l'association Kolnoah (1er).

MM. Bruno JULLIARD et Patrick KLUGMAN, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Kolnoah (1er) ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par M. Patrick KLUGMAN, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 7.000 euros dont 5.000 euros au titre du cinéma et 2.000 euros au titre des relations internationales est attribuée à l'association Kolnoah, 259 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, pour la 16e édition du festival du cinéma israélien organisé au Cinéma des cinéastes du 29 mars au 5 avril 2016 ; 183601-2016_01673 ; 2016_01674.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 7.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016, comme suit :

-5.000 euros rubrique 314, nature 6574, ligne VF 02006 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre du cinéma.

-2.000 euros sur le chapitre 65, nature 6574, ligne VF 07002 au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO